

COMPTE RENDU DE LA REUNION BUREAU

mercredi 20 septembre 2023

Présents : A. NICOLAS, J. MANDON, P. GERACE, B. BALAVOINE, R. DESMOULIN, H. BALTHAZART, Y. LAGUIESSE, J.M. PINAZO, M. NICOLAS,

Excusés : M.P. PASQUAL, M. COSTES

DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION :

- Michel se charge de la demande auprès de la mairie.
- Connaissant J.M. ZULESI, Marie-Françoise traite le dossier de demande orienté vers la réhabilitation de l'étang de Berre. Nous n'y voyons aucune orientation politique.

- Marie-Paule est désignée pour traiter le dossier département.

Nous avons convenu de rechercher du sponsoring pour Paris 2024.

- Michel relance « Rocher Mistral ». Toutes les démarches sont bonnes à prendre et tout le monde est concerné.

Il est convenu de reverser au club les aides déjà reçues mais pas avant le début d'année de façon à éviter de brouiller le bilan annuel.

MANIFESTATIONS 2024 :

Michel demande l'établissement d'un calendrier 2024 de toutes les manifestations prévues sur Pélissanne en 2024 (réunion vendredi 22 sept.)

- Rallye / concentration Vincent GARCIN proposé le 8 septembre. Michel l'inscrit au calendrier avant la réunion du pré-calendrier du CODEP. (samedi 23 sept.)

- Bourse aux vélos et fête du vélo à Pélissanne les 8 et 9 juin 2024. Confirmer avec la mairie pour la fête du vélo. La majorité préfère attendre le retour de Paris 2024.

- Brevets des 100, 150, 200 km organisés par le C.C.P., prévus le samedi 20 avril 2024 en vue de l'entraînement pour Paris (possibilité de rouler les 3 jours consécutifs).

RECUPERATION DES VELOS , VENTE:

La demande de rendez-vous avec la mairie pour statuer sur le local de stockage n'a toujours pas abouti.

Nous continuons à récupérer les vélos dans l'espoir d'une solution prochaine.

Leur vente est toujours d'actualité, Michel COSTES établit le listing à faire passer à Aurélie.

AMENAGEMENT DE LA MAISON DU VELO:

Bernard et Robert se chargent de la composition coin cuisine. Robert prend contact avec le magasin FRANCO.

L'idée de Jean-Michel fait l'unanimité, déplacement des réfrigérateurs, aménagement de leur ancien emplacement.

La solution sera proposée au Team des Costes avant réalisation.

QUESTIONS DIVERSES ET PERSPECTIVES DE FIN D'ANNEE :

Modification de la prise de licence 2024 avec la suppression du certificat

médical obligatoire. Seule certification personnelle suffira, nous insisterons sur la nécessité de cette visite vu le nombre d'accident cardio-vasculaire enregistrés supérieurs aux accidents de la circulation. Nous ne pouvons pas l'obliger au sein du club, seulement le recommander. Pour les nouveaux licenciés, demande de certificat médical pour en bénéficier même pour les quelques mois restants
Les prises de licence 2024 seront enregistrées lors de l'assemblée générale du club.

L'assemblée générale du club se tiendra le samedi 2 décembre 2023 et sera suivi d'un apéritif dînatoire dans un lieu inhabituel et attractif de façon à attirer plus de monde :

- Aurélie contacte le BOWLING de Salon de Pce
- Robert se renseigne auprès de CHEYLAN à Lançon
- Michel relance ROCHER MISTRAL pour une proposition.
- L'Autrefois, salle dédiée... ? A voir.... un volontaire ?

Toutes les propositions sont bonnes à envisager, chacun réfléchit et propose...

La sortie vers la montagne de LURE est reportée en 2024. Le calendrier reste fixé comme prévu par Henri avec sortie vers Molleges, départ à 8 heures.

Bien cordialement
Michel